

Travail préparatoire

- 1) Quels sont les principaux « traits communs » des différents systèmes sociaux nationaux bâtis par les peuples européens ? (document 1) (1 pt)
- 2) Expliquez la phrase soulignée (document 1) (2 pts)
- 3) Donnez quelques exemples de mesures prises par l'Union européenne pour promouvoir l'Europe sociale (document 1) (1 pt)
- 4) Selon les néoclassiques, pourquoi le chômage européen est-il si élevé ? (document 2) (2 pts)
- 5) Donnez des exemples de mesures qui, dans cette perspective, pourraient permettre de lutter contre le chômage (document 2) (1 pt)
- 6) Qu'est-ce qui différencie la situation des pays européens par rapport à celle des Etats-Unis ? (document 3) (1 pt)
- 7) Comment pouvez-vous expliquer ces différences ? (document 3) (2 pts)

Synthèse

Après avoir présenté les arguments plaidant en faveur de l'existence d'une Europe sociale, vous montrerez que celle-ci est encore loin d'être réalisée

Document 1

« Le » modèle social européen est une notion, une référence qui désigne les traits communs des différents systèmes sociaux nationaux bâtis par les peuples européens.

Ces systèmes nationaux sont en voie de transformation pour faire face aux mutations. Une certaine convergence apparaît. Avec le Marché unique et l'euro, les institutions européennes ont incité à développer la flexibilité sur le marché du travail et les services marchands, au détriment des relations non marchandes de partage et de solidarité. La logique du marché n'exclut pas une politique sociale, bien au contraire, mais celle-ci est subordonnée à l'impératif de compétitivité.

La politique sociale européenne s'est développée sur plusieurs plans : un droit social ; un dialogue social et des négociations collectives ; des fonds pour la cohésion sociale ; des coordinations des politiques nationales de l'emploi. Les Traités autorisent à faire vite la « libéralisation » des échanges économiques, mais à pas comptés la législation sociale. Celle-ci a commencé à émerger, visant notamment la libre circulation des personnes, un certain aménagement de la flexibilité, quelques garanties d'information et de consultation des travailleurs.

Philippe HERZOG, in CAE, *Questions européennes*, La documentation française, 2000, p.111

Document 2

La perception néoclassique des causes du chômage est que le chômage européen est essentiellement d'origine structurelle. Selon cette approche, seules des mesures actives, ayant un impact sur la structure des coûts relatifs de production et sur le fonctionnement du marché du travail, sont de nature à résorber ce chômage. L'objectif n'est pas d'instaurer un marché du travail à l'anglo-saxonne, compte tenu des « rigidités » du modèle social européen. Il est de financer la réduction du coût du travail grâce aux aides publiques lorsque les rigidités salariales sont incontournables et, lorsque c'est possible, d'instaurer un fonctionnement plus concurrentiel du marché du travail. C'est pourquoi le qualificatif de « libérale-sociale » ou de « sociale-libérale » convient à la dénomination de cette politique structurelle. (...)

En ce qui concerne la politique communautaire, cette philosophie libérale a pris le pas sur le principe, keynésien, de financement par les fonds structurels communautaires des régions en difficulté. (...) Dans la période récente, le gouvernement français s'est distingué de la plupart de ses homologues européens en explorant la piste de la réduction de la durée collective du travail.

Liêm HOANG-NGOC, *Les politiques de l'emploi*, Seuil, 2000, p.247

Document 3

	Dépenses publiques d'éducation / PIB	Dépenses publiques de santé / PIB	Inégalités ¹	Pauvreté ²
Suède	8,3%	6,7%	5,4	6,6%
Pays-Bas	5,1%	6,0%	9,0	8,1%
France	6,0%	7,3%	9,1	8,0%
Royaume- Uni	5,3%	5,9%	10,4	13,4%
Allemagne	4,8%	7,9%	7,1	7,5%
Italie	4,9%	5,6%	6,2	14,2%
Espagne	5,0%	5,4%	9,0	10,1%
Etats-Unis	5,4%	5,8%	16,6	16,9%

1. Revenu des 10% les plus riches rapporté à celui des 10% les plus pauvres.

2. Proportion de personnes ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu disponible médian

Source : PNUD, 2002